



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Plutonium-en-trop-a-Cadarache-la>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Plutonium "en trop" à Cadarache : la Provence doit-elle être évacuée avant la reprise des opérations de démantèlement ?**

**23 octobre 2009**

## **Plutonium "en trop" à Cadarache : la Provence doit-elle être évacuée avant la reprise des opérations de démantèlement ?**



Quel est exactement le risque actuel d'accident de criticité à Cadarache ?

- Que va-t-il se passer lorsque le CEA va reprendre le démantèlement ?

La situation à Cadarache est-elle encore plus critique que ce que les autorités veulent bien reconnaître ? Le risque d'accident de criticité n'est-il pas actuellement toujours très élevé dans le fameux ATPu (Atelier de plutonium) ?

C'est en tout cas ce que l'on peut penser en lisant dans l'édition du 22 octobre du quotidien Le Figaro : "Dans l'une des boîtes à gants de l'ATPu (...), les inspecteurs ont évalué la masse de plutonium à près de 10 kg. Il aurait suffi de 11 kg pour qu'un accident de criticité puisse se produire."

D'ailleurs, par décision du 14 octobre (1), l'Autorité de sûreté nucléaire a suspendu les opérations de démantèlement de l'ATPu en s'appuyant sur trois constats qui montrent que la situation reste très grave dans l'ATPu :

- Le Commissariat à l'énergie atomique (...) n'est pas en mesure de démontrer l'exactitude des inventaires comptables de matières fissile ;
- La prévention du risque de criticité dans l'installation est insuffisamment assurée ;
- Cette situation constitue un risque grave et imminent au sens du IV de l'article 29 de la loi du 13 juin 2006 susvisée

Depuis, par décision du 19 octobre (2), l'Autorité de sûreté nucléaire a posé les bases d'une reprise des activités de démantèlement par le CEA. Or, rien ne permet de dire que la reprise de ces opérations se fera de façon sécurisée. Le risque "grave et imminent" d'une réaction de criticité reste de mise.

Quelles seraient les conséquences d'une telle réaction mettant en jeu plus de dix kg de plutonium ? Les autorités prétendent que les accidents de criticité conduisent à des conséquences plus importantes sur le site de l'installation concernée que dans l'environnement. Pourtant, des accidents de criticité ont par le passé abouti à des conséquences très graves pour les populations environnantes.

Par exemple :

- en 1957, la catastrophe nucléaire de Kytchym (Russie) était un accident de criticité qui a contaminé pour des siècles plus de 1000 km<sup>2</sup> et, à titre de comparaison, a projeté dans l'environnement à peu près la moitié de la radioactivité qui sera rejetée 30 ans plus tard à Tchernobyl.

- en 1999, à Tokaïmura (Japon), des milliers de personnes sont irradiées après un accident de criticité mettant en jeu 16 kg d'uranium.

La question se pose désormais sérieusement : les habitants de la région PACA doivent-ils rester "tranquillement" sur place en espérant que les opérations de démantèlement se passent bien ? Ou bien faut-il évacuer tout ou partie de la Provence ? Et qui doit décider ? La population elle-même, ou des autorités... qui viennent de prouver qu'elles étaient dans l'incapacité de contrôler les activités de l'industrie nucléaire ?

(1) <https://www.asn.fr/index.php/content/download/22382/132471/file/Decision-2009-DC-160.pdf>

(2) <https://www.asn.fr/index.php/content/download/22385/132486/file/Decision-2009-DC-161.pdf>